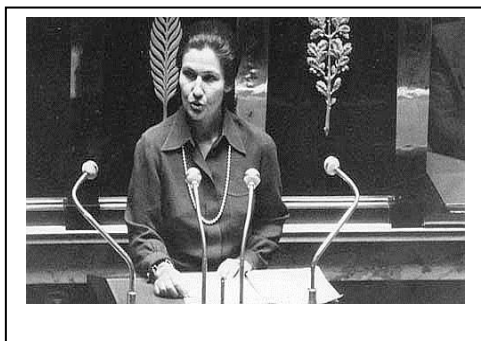


Terminale Bac Pro	Français : Cinquième Séquence La parole en spectacle : L'éloquence	Fiche Élève
-------------------	---	-------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

(56 min) **Texte 9 : Simone Veil**



« Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement »

Simone Veil, rescapée de la Shoah, est ministre de la Santé le 26 novembre 1974 lorsqu'elle présente devant l'Assemblée nationale le projet de loi sur la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Le débat qui suivit fut particulièrement intense puisqu'il dura 25 heures au total. Simone Veil fut la cible d'associations de droite et d'extrême-droite anti-avortement qui manifestèrent devant le Palais Bourbon.

Le projet de loi fut adopté par 284 voix « pour » et 189 « contre » le 20 décembre 1974 grâce au soutien de l'opposition de gauche.

1	« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, si j'interviens aujourd'hui à cette tribune, Ministre de la Santé, femme et non-parlementaire, pour proposer aux élus de la nation une profonde modification de la législation sur l'avortement, croyez bien que c'est avec un profond sentiment d'humilité devant la difficulté du problème, comme devant l'ampleur des résonances qu'il suscite au
5	plus intime de chacun des Françaises, et en pleine conscience de la gravité des responsabilités que nous allons assumer ensemble. Mais c'est aussi avec la plus grande conviction que je défendrai un projet longuement réfléchi et délibéré pour l'ensemble du gouvernement, un projet qui, selon les termes même du président de la République, a pour objet de « mettre fin à une situation de désordre et d'injustice et d'apporter une solution mesurée et humaine à un des problèmes les plus difficiles de
10	notre temps ».
	Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme. Je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame et cela restera
15	toujours un drame. Si ce projet admet la possibilité d'une interruption de grossesse, c'est pour la contrôler et, autant que possible, en dissuader la femme. Nous pensons ainsi répondre au désir conscient ou inconscient de toutes les femmes qui se trouvent dans cette situation d'angoisse.
20	Rares sont les femmes qui ne désirent pas d'enfant ; la maternité fait partie de l'accomplissement de leur vie et celles qui n'ont pas connu ce bonheur en souffrent profondément. Si l'enfant une fois né est rarement rejeté et donne à sa mère, avec son premier sourire, les plus grandes joies qu'elle puisse connaître, certaines femmes se sentent incapables, en raison de difficultés très graves qu'elles connaissent à un moment de leur existence, d'apporter à un enfant l'équilibre affectif et la sollicitude qu'elles lui doivent. A ce moment, elles feront tout pour l'éviter ou ne pas le garder. Et
25	personne ne pourra les en empêcher. Mais les mêmes femmes, quelques mois plus tard, leur vie affective ou matérielle s'étant transformée, seront les premières à souhaiter un enfant et deviendront peut-être les mères les plus attentives. C'est pour celles-là que nous voulons mettre fin à l'avortement clandestin.

30	Mais il est vrai que personne ne peut éprouver une satisfaction profonde à défendre un tel texte – le meilleur possible à mon avis – sur un tel sujet : personne n’a jamais contesté, et le ministre de la Santé moins que quiconque, que l’avortement soit un échec quand il n’est pas un drame. Mais nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les trois cent mille avortements qui, chaque année, mutilent les femmes de ce pays, qui bafouent nos lois et qui humilient ou traumatisent celles qui y ont recours. Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l’avenir.
35	Les jeunes générations nous surprennent parfois en ce qu’elles diffèrent de nous ; nous les avons nous-mêmes élevées de façon différente de celle dont nous l’avons été. Mais cette jeunesse est courageuse, capable d’enthousiasme et de sacrifices comme les autres. Sachons lui faire confiance pour conserver à la vie sa valeur suprême. » Paris, le 26 novembre 1974.